

Ph © Omar Boulkroum

Le billet du Recteur

n° 129

Affection et miséricorde

25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Il est des versets que l'on récite le jour des noces, entre les youyous et les fleurs, et que l'on oublie un peu trop vite le lendemain. Celui-ci en fait partie : « Et parmi Ses signes, Il a créé pour vous, de vous-mêmes, des épouses afin que vous trouviez auprès d'elles la quiétude, et Il a mis entre vous affection et miséricorde » (Ar-Rûm, 30:21).

Le Coran aurait pu fonder le mariage sur l'autorité, sur l'intérêt ou sur la simple descendance. Il le fonde sur trois mots : la quiétude, la *mawadda*, l'affection, et la *rahma*, la miséricorde. L'affection, c'est l'élan des premiers jours, ce qui rapproche deux êtres. La miséricorde, c'est ce qui demeure quand les années ont passé, quand la maladie, la fatigue ou les épreuves sont venues : la tendresse qui pardonne, qui protège, qui ne blesse pas. Et ce verset range cette union parmi les signes de Dieu, au même titre que la création des cieux et de la terre. Un foyer apaisé est donc, au sens le plus fort, un lieu où Dieu se laisse voir.

Ce mercredi 25 novembre, le monde se souvient que trop de foyers sont devenus l'inverse : des lieux de peur.

En France comme ailleurs, des femmes sont humiliées, frappées, parfois tuées par celui qui avait promis de les chérir.

Aucun milieu n'est épargné, aucune religion, aucune catégorie sociale.

Il serait trop commode de dire que cela ne concerne pas les musulmans.

Cela nous concerne, comme tout le monde.

C'est pourquoi la Grande Mosquée de Paris veut le dire sans détour : aucune violence envers une femme ne trouve de justification dans l'islam. Aucune.

> **Aucune violence envers une femme ne trouve de justification dans l'islam.**

Notre modèle, c'est le Prophète, paix et salut sur lui. Son épouse Aïcha, qui fut aussi l'une des grandes mémoires de son enseignement, a témoigné qu'il n'a jamais levé la main sur une femme, ni sur un serviteur (rapporté par Muslim, savant du IXe siècle, auteur de l'un des deux recueils de hadiths que les musulmans tiennent pour les plus sûrs). Il raccommodait ses vêtements, aidait aux tâches de la maison, plaisantait avec les siens.

Et il a laissé cette parole, rapportée par at-Tirmidhî, savant du IXe siècle originaire de Termez, dans l'actuel Ouzbékistan, auteur d'un recueil de hadiths de référence : « Les plus accomplis des croyants dans la foi sont ceux qui ont le meilleur caractère, et les meilleurs d'entre vous sont les meilleurs envers leurs femmes. » La mesure de la foi ne se prend donc pas d'abord aux apparences. Elle se prend à la maison, dans la manière dont on parle à son épouse, dont on la regarde, dont on la respecte. Lors du pèlerinage d'adieu, devant la foule rassemblée à Arafat, il a encore insisté : « Craignez Dieu au sujet des femmes. » Ce furent parmi ses dernières recommandations.

Je sais qu'on m'opposera un verset de la sourate des Femmes (An-Nisâ', 4:34), que l'on traduit le plus souvent par « frappez-les » et que certains brandissent comme une permission. La clarté doctrinale oblige à en parler, et je veux le faire sans détour : je récuse cette traduction.

Le verbe arabe employé, *daraba*, ne signifie pas seulement « frapper ». C'est l'un des mots les plus riches de notre langue, et le Coran lui-même lui donne bien d'autres sens. Lorsque les croyants parcourent la terre, le texte dit darabtum fî al-ard (An-Nisâ', 4:101). Lorsque Dieu propose une parabole, Il dit *daraba mathalan* (Ibrâhîm, 14:24). Et lorsqu'Il demande : « Allons-Nous écarter de vous le Rappel ? » (Az-Zukhruf, 43:5), c'est encore ce verbe qu'Il emploie, au sens de détourner, d'éloigner. La langue de tous les jours en garde la trace : la grève se dit *idrâb*, de la même racine, et la grève de la faim *idrâb 'an at-ta'âm*. Celui qui fait la grève de la faim ne frappe pas la nourriture : il s'en écarte.

Relu dans son mouvement, le verset décrit une gradation face à la discorde conjugale : d'abord la parole et l'exhortation, puis l'éloignement dans le lit, enfin la prise de distance, s'éloigner d'elles. Le verset suivant appelle aussitôt à désigner un arbitre dans la famille de chacun des époux pour tenter la réconciliation (An-Nisâ', 4:35). Tout, dans ce passage, tend vers l'apaisement ou vers une séparation digne ; rien vers la violence. Je ne suis pas seul à le lire ainsi. Abdulhamid AbuSulayman (1936-2021), penseur saoudien qui fut recteur de l'Université islamique internationale de Malaisie, a consacré un ouvrage entier à défendre ce sens de l'éloignement.

Et même ceux qui, parmi les anciens, ont conservé le sens de « frapper » l'ont aussitôt vidé de toute violence. Ibn 'Abbâs, cousin du Prophète, que la tradition surnomme « l'interprète du Coran », n'y voyait qu'un geste symbolique, avec un bâtonnet de siwâk, la petite tige qui sert à se nettoyer les dents. L'imam ash-Shâfi'î, fondateur au VIIIe siècle de l'une des quatre grandes écoles juridiques sunnites, enseignait qu'il valait mieux s'en abstenir. Au siècle dernier, Muhammad at-Tâhir Ibn 'Âshûr (1879-1973), grand savant tunisien et recteur de la Zitouna, jugeait que l'autorité devait l'interdire dès lors que les hommes en abusent.

Mais au-delà des mots, il y a une raison plus pro-

fonde, et c'est elle qui emporte ma conviction : Dieu ne peut se contredire. Le Coran enseigne que l'homme et la femme ont été créés d'une âme unique (An-Nisâ', 4:1). Le Prophète a dit que « les femmes sont les sœurs germaines des hommes » (rapporté par Abû Dâwûd, savant du IXe siècle, auteur de l'un des grands recueils de hadiths). Et Dieu Lui-même déclare, dans une parole rapportée par Muslim : « Ô Mes serviteurs, Je Me suis interdit l'injustice, et Je l'ai rendue illicite entre vous. » Comment le Dieu qui s'est interdit l'injustice autoriserait-Il l'homme à violenter celle qui est son égale devant Lui ? Comment Celui qui a mis entre les époux l'affection et la miséricorde leur aurait-Il donné, dans la même Révélation, la permission de la brutalité ? Ce serait opposer le Coran au Coran. Je ne puis l'admettre. Notre Dieu n'autorise pas l'homme à frapper sa femme.

Lire un verset contre l'exemple de celui qui l'a reçu, c'est se tromper de lecture. Et la loi de la République, qui punit toute violence conjugale, rejoint ici l'une des finalités les plus hautes de la Charia : la protection de la vie et de la dignité de la personne.

La violence, d'ailleurs, ne laisse pas toujours de traces sur la peau. Il y a les mots qui rabaissent, le contrôle qui étouffe, l'argent que l'on confisque, l'isolement que l'on impose. Le Coran demande aux époux de vivre ensemble « selon le bien » (An-Nisâ', 4:19), et dit d'eux qu'ils sont « un vêtement » l'un pour l'autre (Al-Baqara, 2:187) : ce qui couvre, ce qui réchauffe, ce qui protège de la honte. Jamais ce qui étrangle.

> **La femme est l'avenir lumineux de l'islam.**

Aux femmes qui souffrent en silence, je veux dire ceci, haut et fort : vous n'êtes pas coupables. La patience, le *sabr*, est une grande vertu, mais elle n'a jamais signifié endurer les coups. Parlez. Allez vers une personne de confiance, vers une association, vers la police ; le 3919 répond chaque jour, de manière anonyme et gratuite, et le 17 en cas de danger. Aucun imam digne de ce nom ne vous demandera de vous taire pour sauver les apparences. Si l'un d'eux le faisait, il trahirait sa mission.

Aux jeunes hommes, je rappelle ce que le Prophète enseignait de la force : « Le fort n'est pas celui qui terrasse les autres, mais celui qui se maîtrise quand la colère le saisit » (rapporté par al-Bukhârî, auteur de l'autre grand recueil de hadiths authentiques, et par Muslim). La virilité véritable est une maîtrise de soi. Celui qui frappe n'a pas montré sa force ; il a avoué sa faiblesse.

J'ai souvent écrit que la femme est l'avenir lumineux de l'islam. On ne bâtit pas un avenir lumineux dans des maisons où l'on a peur. Que ce 25 novembre soit pour chacun de nous un examen de conscience, et que nos foyers redeviennent ce que Dieu a voulu qu'ils soient : des lieux de quiétude, d'affection et de miséricorde.

À Paris, le 24 novembre 2026

PAR CHEMS-EDDINE HAFIZ
Recteur de la Grande Mosquée de Paris



Ph © Omar Boulkroum